



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

jeunes

Question au Gouvernement n° 4222

Texte de la question

## EMPLOI DES JEUNES

**M. le président.** La parole est à M. Laurent Degallaix, pour le groupe de l'Union des démocrates et indépendants.

**M. Laurent Degallaix.** Monsieur le Premier ministre, le 5 octobre dernier, la Cour des comptes rendait un rapport particulièrement sévère sur les moyens mis en œuvre pour favoriser l'accès à l'emploi des jeunes. Ce rapport a d'ailleurs pris une résonance toute particulière quelques jours plus tard, puisque l'OCDE tirait, elle aussi, la sonnette d'alarme sur le même sujet. Il y a de fait lieu de s'alarmer : 25 % des jeunes actifs sont au chômage ; 110 000 jeunes sortent chaque année du système éducatif sans diplôme ; près de 2 millions de jeunes sont actuellement sans emploi et ne suivent aucun cours, aucune formation. Quel triste bilan pour ce gouvernement et pour le Président de la République qui, fort heureusement, avait placé au cœur du dispositif de son quinquennat les jeunes et l'emploi des jeunes.

Des solutions existent – et vous allez me dire que vous en avez appliqué un certain nombre que l'UDI a parfois votées –, comme le service civique ou le plan jeunesse, mais tout cela aurait dû aller dans le sens d'un véritable Plan Marshall en direction de la jeunesse. Favoriser un véritable parcours vers l'emploi, réussir à rationaliser les réseaux des missions locales, créer de véritables passerelles entre le monde de l'entreprise et celui de l'éducation sont autant de solutions ambitieuses que nous aurions pu proposer. Mais, au fond, il vous a manqué cette ambition et vous avez préféré une posture dogmatique à une posture réellement ambitieuse.

Résultat des courses : vous avez sacrifié toute une jeunesse sur l'autel d'un manque de volonté politique en direction de cette jeunesse qui souffre. Nous rencontrons tous les jours sur nos territoires, de plus en plus, des jeunes qui souffrent, des jeunes qui n'en peuvent plus, qui ne croient plus en l'avenir et qui, au fond, sont plongés dans un véritable désarroi et un terrible désespoir. Au-delà du désespoir, c'est l'habitude du désespoir qui est terrible. Mon propos n'est ni de droite ni de gauche car, sur chacun de nos territoires, dans nos communes, nous rencontrons, hélas, à cause de votre politique, de plus en plus de jeunes qui ont pris l'habitude du désespoir et le chemin du renoncement. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants.*)

**M. Jean-Charles Taugourdeau.** Très bien !

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

**Mme Myriam El Khomri, ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.** Monsieur le député, je me permets de vous répondre en citant également l'ensemble de mes collègues. En effet,

cette politique en direction de la jeunesse, c'est aussi celle que nous menons à l'école en augmentant les bourses de l'enseignement supérieur, avec Najat Vallaud-Belkacem ; c'est celle que nous menons avec Marisol Touraine pour l'accès à la prime d'activité pour la complémentaire de santé ; c'est celle que nous menons également avec Patrick Kanner – dans le cadre du projet de loi égalité et citoyenneté, il y a des dispositions extrêmement importantes.

J'assume la politique que nous avons menée. Le rapport de la Cour des comptes du 5 octobre dernier dresse un tableau général de la politique en direction de la jeunesse menée de 2010 à 2015. Ce même jour était publiée une étude de la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques – la DARES. Nous manquons dans notre pays de suivi de cohortes et d'évaluations des politiques publiques. On pouvait lire dans cette étude que trois jeunes sur quatre ont bénéficié d'une formation dans le cadre des emplois d'avenir. Nous sommes tous d'accord sur le fait qu'un contrat aidé sans formation c'est un frein pour accéder à l'emploi. Tous secteurs confondus, la moitié des jeunes avaient suivi une formation certifiante – 120 000 jeunes en emplois d'avenir. La Cour des comptes dit qu'il faut mieux cibler et mieux former, c'est ce que nous avons fait. L'analyse qualitative faite par la DARES pour les années 2015 et 2016 montre que nous avons tenu compte de ces préconisations.

Autre élément : la Garantie jeunes. Au Sénat, il n'existait aucune unanimité dans l'hémicycle pour défendre la généralisation de cette garantie dans la loi travail. C'est un dispositif patient que nous avons construit en l'expérimentant d'abord, puis en l'évaluant, avant de le généraliser. Il porte ses fruits, car 100 000 jeunes en bénéficient et le budget emploi prévoit 150 000 entrées supplémentaires. C'est un élément déterminant. Sous le quinquennat de Sarkozy, le chômage des jeunes avait, quant à lui, augmenté de 30 %...

## Données clés

**Auteur :** [M. Laurent Degallaix](#)

**Circonscription :** Nord (21<sup>e</sup> circonscription) - Union des démocrates et indépendants

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 4222

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [12 octobre 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [12 octobre 2016](#)